

pour de meilleurs résultats, des critères de gestion nouveaux

paul boccaro

La mise en route des nouvelles nationalisations industrielles et bancaires ainsi que des nouvelles directions de toutes les entreprises nationalisées, l'adoption des projets de loi sur les droits nouveaux des travailleurs, la préparation en cours des lois sur la démocratisation du secteur public, sur l'organisation bancaire, la réforme de la planification, la mise en œuvre de la loi sur la décentralisation, tout souligne l'actualité et même l'urgence du besoin de critères de gestion nouveaux des entreprises.

L'utilisation de nouveaux critères, tout particulièrement par l'intervention des travailleurs, dans les entreprises publiques bien sûr, mais aussi, avec d'autres possibilités, dans les entreprises privées, à côté des critères actuels dont, en quelque sorte, ils viseraient à dépasser graduellement les effets nocifs, permettrait d'instaurer progressivement des gestions nouvelles. Ces gestions transformatrices pourraient contribuer, de façon décisive, au dépassement des obstacles et des contradictions graves auxquels se heurtent la politique et la lutte pour le changement afin de le réussir, en assurant de meilleurs résultats au

plan économique et aussi au plan politique ; meilleurs résultats dont la nécessité a été encore soulignée par les élections cantonales.

contradictions économiques auxquelles se heurte le changement démocratique

A la mi-mars, l'analyse de conjoncture de la Banque de France note que malgré la progression des contrats de solidarité, la situation de l'emploi ne serait que « stabilisée », tandis que « les réticences à l'embauche persistent ». En fait, il y a un très net ralentissement de la croissance du chômage sous l'effet de la nouvelle politique, mais cela ne suffit pas à empêcher sa poursuite et le dépassement des deux millions de sans-travail, même si le chômage partiel a légèrement diminué.

A propos de la reprise de la croissance — reprise par laquelle la France fait exception en Europe occidentale —, la Banque centrale souligne son ralentis-

Parmi les questions nouvelles qui se trouvent posées figure celle de savoir selon quels critères les entreprises, en particulier celles qui constituent le secteur nationalisé aujourd'hui, doivent être gérées.

Le débat sur la gestion qui commence à s'instaurer — le patronat exerçant son influence pour le maintien du type de gestion antérieure — porte tout naturellement sur les finalités économiques et sociales.

Mais il pose aussi, concrètement, la question de nouveaux critères de gestion pour une nouvelle efficacité sociale.

sement dans les deux premiers mois de 1982 par rapport aux derniers mois de 1981, l'attentisme des entreprises en matière d'investissements productifs en raison de la préoccupation de leurs « conditions financières », de l'insuffisance de la « demande intérieure » et des difficultés ou inquiétudes qui pèsent sur la « demande étrangère ».

Par-delà la conjoncture de quelques mois, plus profondément, les efforts importants de la nouvelle politique, qui n'a certes pas encore pu s'appuyer sur l'action des nouvelles nationalisations, se heurtent aux contradictions objectives qui se développent dans la crise de structure actuelle du capitalisme monopoliste d'Etat.

Ces contradictions objectives sont précisément poussées par la domination des critères de rentabilité financière des capitaux, c'est-à-dire de l'élévation du profit en monnaie rapporté par les capitaux en monnaie que l'on cherche à faire croître le plus possible.

En effet, la domination de ces critères entraîne deux ensembles de processus qui se renforcent l'un l'autre.

C'est, d'une part, la croissance maximum, à partir du plus grand profit monétaire, des fortunes privées accumulées en capitaux et de leur gâchis. Cela entraîne, d'abord, le gâchis des capitaux matériels par rapport à la production et à l'emploi productif, détériorant la productivité et la rentabilité, provoquant l'inflation accélérée pour relever les taux de profit et la surproduction.

Et ensuite, sur cette base de gâchis matériels et de surproduction qui se développe encore — dans la mesure où la croissance de l'emploi et de la production est plus réduite que celle des capitaux matériels — cela entraîne de plus en plus la progression des accumulations proprement financières et spéculatives (en titres et dans les banques, en devises, en placements immobiliers, en spéculations sur les stocks, en import-export, etc.), y compris les exportations de capitaux. Cette progression des accumulations financières se fait au détriment de l'investissement productif, de la production et de l'emploi et provoque la fuite des ressources à l'extérieur, avec l'excès des importations de

marchandises et l'excès des exportations de capitaux.

D'autre part, cette recherche de la croissance maximum du profit et de l'accumulation monétaire se fait au détriment des salaires et des prélèvements publics et sociaux, développant le gâchis des hommes. Ça a été, d'abord, la surexploitation des travailleurs et la lutte contre la croissance des dépenses sociales, et ensuite, sur cette base qui se développe encore, contre la productivité et le débouché intérieur, ce sont de plus en plus les licenciements et le chômage massif, l'insuffisance criante des dépenses de formation, l'effort pour rejeter les prélèvements publics et les charges sociales, alors que l'on utilise les fonds de façon de plus en plus financière et spéculative.

Tous les efforts pour augmenter les profits de façon financière et spéculative, et pour réduire les coûts avant tout contre les salaires et aussi désormais contre l'investissement productif, aggravent encore l'insuffisance de la production et du débouché réel ainsi que le chômage. Même les progrès techniques sensationnels, permettant aujourd'hui des coûts beaucoup plus bas de certains moyens de production matériels de plus en plus décisifs (comme dans le cas des micro-composants électroniques, dont le prix à puissance égale a baissé de 35 000 fois de 1968 à 1978 et continue à baisser rapidement), développent considérablement, dans ces conditions, l'insuffisance des débouchés. Les prélèvements des accumulations financières et des profits spéculatifs progressent comme un cancer au détriment de la production matérielle, maintenant les taux très élevés d'inflation malgré la surproduction et tendant à annuler les effets possibles de la productivité sur le niveau de vie de la population.

La nouvelle politique économique, impulsée par le gouvernement d'union de la gauche et la nouvelle majorité parlementaire, s'efforce, dans une certaine mesure, d'utiliser les financements et les incitations de type public pour favoriser l'emploi, le pouvoir d'achat populaire, la formation, la recherche, l'investissement productif, au lieu de ré-

chercher et de favoriser directement l'austérité, les « dégraissages » d'effectifs, le redéploiement financier à l'étranger, la croissance non productive mais financière et spéculative.

Toutefois, dans la mesure où les mêmes critères de gestion qu'auparavant continuent à dominer dans les entreprises privées, dans les banques et dans les entreprises publiques, cela s'oppose très puissamment à l'efficacité de ces efforts et à l'ampleur même de ces efforts.

D'une part, cela entraîne l'opposition des entreprises à un changement de la répartition de leurs charges et des priorités de la diminution des coûts, en faveur du développement des travailleurs, du progrès social, de l'efficacité technique d'avant-garde et de la compétitivité nationale ; en défaveur des gâchis humains et financiers, des prélèvements des grandes fortunes privées spéculant au plan international. Cela s'oppose ainsi aux efforts de relance en maintenant les trous béants du gâchis des capitaux.

D'autre part, cela entraîne les fuites, à partir des financements de type public nouveaux (même s'ils visent l'emploi et l'investissement productif novateur) des gâchis capitalistes dans la production et hors de la production, sur le plan national et hors de la nation, sapant la productivité et le débouché, et maintenant l'hémorragie de l'emploi.

Dans ces conditions, les efforts du gouvernement pourraient, dans une certaine mesure, ressembler à ceux des Danaïdes de la légende grecque ne pouvant beaucoup relever le niveau de leur tonneau tout percé, malgré leur acharnement à le remplir.

débat public sur les critères de gestion : p.c.f.-c.n.p.f.

Devant la réalité des contradictions objectives de la crise qui persistent et s'approfondissent, malgré les débuts de réformes et les premiers résultats, la prise de conscience commence sans doute de

la nécessité d'améliorer l'efficacité de la politique économique nouvelle afin d'obtenir de meilleurs résultats. Mais aussi, au nom du réalisme, peut augmenter la pression de l'environnement capitaliste et de la domination des modèles culturels anciens pour le maintien des mêmes critères fondamentaux dans les entreprises. Face à cette contradiction subjective dans les idées, le débat a débuté déjà, au fond, sur la question d'une gestion des entreprises, publiques principalement mais aussi privées, qui soit plus cohérente avec les résultats recherchés par les politiques gouvernementales et avec les aspirations au changement démocratique, et même au socialisme à la française.

Les communistes, de leur côté, commentent, mais commencent seulement, à avancer des propositions pour de nouveaux critères de gestion, pour les nouveaux objectifs économiques nationaux et pour l'intervention des travailleurs en faveur d'une nouvelle croissance.

Ainsi dès février, au 24^e Congrès du P.C.F., la résolution adoptée a confirmé les idées avancées dans le projet :

- « Faire progresser sur des bases différentes la productivité. Cela suppose de rechercher l'économie des moyens matériels. Cela suppose aussi une évaluation considérable de la qualification des travailleurs. »

- « Investir prioritairement en France, en changeant les critères de rentabilité et d'efficacité sociales ». Et pour ne pas parler des interventions, parmi les amendements adoptés pour cette résolution, on peut noter, à propos des possibilités qui surgissent aujourd'hui, « celles, à mieux apprécier et faire apprécier aux travailleurs, qui leur permettent de pousser leur intervention politique sur le terrain de la gestion de l'entreprise ».

Et, au moment où cet article est rédigé, le rapport à la session du Comité central du 23 mars précise, entre autres : « Après avoir fait campagne contre les nationalisations, le patronat voudrait maintenant que ces entreprises soient gérées comme avant... Evidemment, si elles étaient gérées comme avant, les

résultats seraient négatifs pour l'emploi, pour le pays. De nouveaux objectifs, de nouveaux critères de gestion doivent être au contraire élaborés dans ces entreprises. » Et il souligne, d'une façon plus générale, la « nécessité d'une intervention accrue des travailleurs dans l'entreprise », contre l'idée traditionnelle selon laquelle « l'action doit se limiter à un rôle de contestation sociale et abandonner aux patrons la compétence en matière de gestion ».

A l'opposé, le lendemain même du Congrès du P.C.F., un dirigeant du patronat, Yvon Chotard, affirme, dans le Monde daté du 9 février : « Parler de citoyenneté dans l'entreprise est un contresens. Parler de démocratie économique est un abus de langage. » Quelques jours après, le 18 février, le président du C.N.P.F., Yvon Gattaz, à la veille de sa rencontre avec François Mitterrand, pouvait déclarer, à propos des nouvelles nationalisations : « L'important pour ces firmes qui sont passées dans la corbeille des pouvoirs publics, c'est qu'elles se comportent et soient gérées comme des entreprises privées... C'est un pari que j'ai fait... Je ne suis pas tout à fait sûr de le gagner. »

Et, de façon plus générale, le journal les Echos proclame : « Non à l'ingérence dans la gestion qui doit rester du ressort de l'entreprise ! », oubliant que les travailleurs font partie de leur entreprise.

nouvelle gestion et nationalisations industrielles et bancaires

Au sujet des entreprises nationalisées dans les nouvelles conditions, le Nouvel économiste du 22 février prétend que le débat, à l'intérieur même de la nouvelle majorité, se réduirait au choix entre deux « voies radicalement divergentes ». A l'en croire : « Des deux tentatives qui s'opposent au sein de la nouvelle majorité sur le contenu même de l'idée de nationalisation, nul ne sait encore laquelle l'emportera. D'un côté, une forte coalition d'élus socialistes et communistes, de syndicalistes et de militants pour qui la nationalisation doit

s'accompagner d'un changement profond dans le mode de fonctionnement des entreprises publiques. Un changement qui se résume en une accentuation du dirigisme au nom de l'intérêt national (sauvegarde de l'emploi, maintien d'activités en déclin, etc.). A l'opposé du clan des dirigistes, on trouve celui des « saint-simoniens », M. Pierre Dreyfus en tête. Il regroupe les « passionnés d'industrie » de la nouvelle majorité, pour la plupart familial du monde des affaires... [selon eux] pour que l'expérience réussisse, il faut en finir avec le dirigisme des bureaux industriels. Il faut redonner aux entreprises publiques la complète maîtrise de leur stratégie. »

En fait, le C.N.P.F. et la droite veulent le plus possible opposer contre le changement démocratique, une pseudo-efficacité qui ne verrait dans le « social » que des charges et un pseudo-social qui ne serait que rigidités étatiques. Pour notre part, nous proposons des critères nouveaux, à utiliser de façon souple de l'intérieur des entreprises, dans leurs gestions autonomes et leurs concertations planifiées, critères reliant une nouvelle efficacité au développement des travailleurs et de l'emploi. Ce faisant, nous nous efforçons de contribuer au mieux au dépassement des contradictions objectives et subjectives insurmontables de la nouvelle politique économique et des gestions d'entreprises, dans les conditions originales de la France.

Poursuivant sur sa lancée, le même article du *Nouvel économiste* oppose deux passages de la déclaration du Président de la République sur les nationalisations du 17 février, en écrivant : « Jusqu'à ce jour, les « saint-simoniens » ont paru l'emporter. La déclaration du Président de la République... le confirme : Il ne faut pas que les entreprises industrielles et les banques nationales soient des appendices de l'Administration. Leur autonomie de décision et d'action doit être totale... Mais quelques secondes plus tôt, le Président venait de déclarer : « Des entreprises industrielles, j'attends qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs propres au redressement de notre économie ».

mie en matière d'emploi, d'investissement et de recherche. »

Mais, en réalité, le double aspect s'impose pour une nouvelle efficacité sociale¹. Le tout est de réussir à répondre effectivement à cette double nécessité. Et le problème va plus loin que la simple caractéristique formelle de l'autonomie de gestion pour des objectifs sociaux, en concernant le contenu même de la gestion des entreprises exprimé par les critères des décisions. Cette gestion doit pouvoir répondre aux contradictions objectives de la crise, en fondant précisément une nouvelle efficacité sur des objectifs sociaux nouveaux et, vice versa, de façon adaptée dans les différentes entreprises, bien entendu de façon différenciée suivant qu'il s'agit des entreprises publiques ou de l'intervention des travailleurs (appuyés notamment sur la nationalisation du crédit) dans les entreprises privées. C'est, d'ailleurs, dans le capitalisme monopoliste d'Etat en crise que se conjuguent la gestion privée de plus en plus spéculative et antisociale et l'intervention socialisée étatique, drainant les ressources publiques vers ces gâchis de la croissance spéculative des fortunes privées au plan multinational.

Cependant, dans le *Figaro* du 18 février, Xavier Marchetti oppose, lui aussi, les objectifs gouvernementaux d'« efficacité » et de « compétitivité » à ceux de « création d'emplois » et de « nouveaux rapports sociaux », en prétendant que la « rigueur » de la gestion entrera en conflit avec les « surcoûts » des objectifs sociaux.

Oui, une rigueur nouvelle de la gestion doit entrer en conflit avec les surcoûts, mais il s'agit des surcoûts des gâchis capitalistes. Le conflit se situe alors entre, d'une part, les gestions actuelles avec les critères d'efficacité traditionnels, développant la crise par tous les surcoûts des gâchis capitalistes dans le secteur privé et dans le secteur public et, d'autre part, une efficacité sociale nouvelle. Cette efficacité sociale doit pou-

1. Pierre Mauroy déclare, dans le même sens, le 18 février à propos des nationalisations : « Notre objectif... est de remettre ce potentiel industriel et financier au service du pays, au service de l'emploi et du progrès social... Nous refusons la bureaucratie et nous ne voulons pas que ces entreprises soient gérées par les ministères. »

voir fonder, de façon rigoureuse, respectable, graduelle, la promotion des travailleurs et de l'emploi en quantité et en qualité, sur la lutte contre les gâchis financiers, sur une nouvelle productivité du travail, sur une utilisation plus compétitive des ressources nationales matérielles et culturelles.

Bien sûr, tout est loin d'être évident et reste largement à construire pour cette nouvelle gestion, bien que nous ayons déjà commencé à faire des propositions précises que je résumerai plus loin.

Ainsi, je pense, pour ma part, que la question agitée en ce moment des relations entre le changement dans les entreprises publiques industrielles et le changement dans les banques nationales, mérite discussion pour tenir compte pleinement de la profondeur et de l'originalité des contradictions de la crise de structure actuelle.

En ce qui concerne les entreprises publiques industrielles, pour Pierre Dreyfus, elles devraient continuer à appliquer « les critères habituels de gestion des entreprises industrielles », tout en devant néanmoins « inscrire » l'existence de « rentabilité des capitaux... normale », non seulement dans des objectifs de développement à moyen et à long terme mais dans la réalisation des objectifs gouvernementaux de « création d'emplois » et de « qualification ».

A propos des banques, dès octobre, Jacques Delors avait pu déclarer : « Les banques n'ont pas aidé comme elles l'auraient dû les petites et moyennes entreprises... les banques gaspillent... Les banquiers s'orientent d'après trois critères : la rentabilité, la légitimité, la sécurité... Il faut sortir de la logique du profit pour le profit et privilégier la croissance et le développement. » Au lendemain des nationalisations bancaires de février, il réaffirme la nécessité de « travailler à la mise en place d'un système bancaire plus efficace au service de l'économie tout entière... [pour] une mobilisation mieux organisée des richesses en hommes et en moyens », afin de contribuer « à la compétitivité de notre économie, notamment pour une plus grande sensibilité... aux bé-

soins des entreprises » et aussi pour « contribuer à la réalisation des objectifs sociaux que s'est assignés le gouvernement. »

Pierre Mauroy, quant à lui, précise le 18 février : « Dans le domaine bancaire, la réforme prévue pour la nationalisation va mettre un terme à la guerre entre le capitalisme bancaire et le capitalisme d'entreprise qui a tellement affaibli le pays. Les nécessités de développements industriels ont trop souvent été perdues au nom de la logique financière. »

Et il est bien vrai que la logique financière s'oppose de plus en plus aux possibilités d'un développement industriel nouveau. En outre, la poursuite de nouveaux objectifs et une nouvelle gestion pourront avoir des points d'appui particulièrement précieux dans la nationalisation des banques et du crédit. Plus de ressources financières attribuées à la production et aux innovations productives sont certainement souhaitables.

Cependant, cette logique financière qui ne cesse de développer la crise de structure est-elle seulement celle des banques ? N'est-elle pas de plus en plus celle de la gestion des entreprises industrielles elles-mêmes suivant les critères en vigueur de rentabilité ?

Même un ouvrage récent, aussi imprégné par les modèles culturels dominants en matière de gestion que l'enquête collective de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de janvier-septembre 1981, publié sous le titre : « L'entreprise... demain », doit reconnaître la préoccupation de plus en plus financière de la gestion des entreprises elles-mêmes dans la crise, et pas seulement sous la pression des banques, à l'opposé de l'endettement grandissant antérieur pour le maximum de croissance des investissements matériels, qui a poussé les gâchis de la suraccumulation durable².

2. « Au cours des vingt dernières années — et surtout en France — la pertinence d'une stratégie s'est évaluée sous l'angle financier — à partir de deux critères : son impact sur le bénéfice net distribuable ; son aptitude à maintenir et améliorer le potentiel d'endettement... »

Cette optique s'inscrit dans un contexte de croissance justifiant la finalité d'un enrichissement rapide (premier critère) et la nécessité de couvrir les besoins de financement induits du développement (deuxième critère).

La pression sur les marges des entreprises, l'attrait si-

Sans critiquer cette évolution opposée à l'efficacité technique et sociale, le même ouvrage doit néanmoins défendre en conclusion l'efficacité technique, sociale et même commerciale (face au déficit commercial), comme une « autre » motivation qui devrait être possible à côté de celle d'une gestion pour le profit qui s'en distingue donc ! « Une gestion de bonne qualité est indispensable et génère un profit nécessaire au développement ; elle n'est nullement contradictoire avec le souci de performances techniques, commerciales et sociales qui doivent constituer une autre motivation des équipes dirigeantes »³.

la portée du débat

On comprend que nos idées pour une gestion nouvelle dans les entreprises bancaires et industrielles puissent commencer à être prises en compte, par exemple au niveau des propositions pour une nouvelle planification. Ainsi, Christian Goux et Xavier Greffe, respectivement président et rapporteur de la Commission de réforme de la planification, peuvent écrire le 17 mars : « Les principales conclusions du rapport d'étape de la Commission de réforme de la planification ont donc pour objectif de conduire tous les agents à prendre en charge ou en considération dans le cadre normal de leurs activités de nouveaux critères de gestion et les nouveaux objectifs du Plan : il en va du succès de la lutte contre le chômage et du droit à l'avenir des citoyens. »

La profondeur et l'originalité de la crise actuelle supposent, en effet, des solutions profondément nouvelles. L'extension des nationalisations, si nécessaire que soit cette condition d'un autre type de croissance, chacun s'accorde aujourd'hui à ne pas la trouver suffisante. Il s'agit d'arriver à faire prédominer dans une économie mixte où la dimension publique étendue peut l'emporter grâce à l'intervention démocratique, un autre type de croissance. Mais comment le faire sans d'autres critères de gestion, pleinement utilisés dans les entreprises publiques et dans une certaine mesure dans les entreprises privées elles-mêmes ?

L'enjeu c'est la cohérence et donc la réussite du changement dans l'économie, ainsi que sur cette base la réussite politique, la poursuite du changement. L'avertissement des élections cantonales souligne encore les difficultés de la lutte contre la droite et le grand patronat qui détiennent tant d'influence au plan économique et institutionnel, dans l'information, mais aussi dans les modes culturels, comme ceux de la solidarité gestion efficace entraînant de plus en plus en fait le pillage financier de la nation par des intérêts privés multinationaux.

L'intervention des travailleurs et de la population, à partir de nouveaux critères de gestion, dans les entreprises et les régions, peut jouer un rôle décisif. Elle peut jouer ce rôle non seulement pour que les effets des réformes soient mieux perçus par les citoyens, mais déjà pour que ces réformes soient utilisées de façon plus cohérente, plus efficace, plus fructueuse socialement, nationalement, et aussi pour mobiliser dans la lutte pour le changement à leur niveau, une majorité solide des travailleurs et de la nation. Cela favorisera non seulement de meilleurs résultats économiques et sociaux, mais une meilleure conscience politique des réalités en mouvement et une plus grande responsabilité des citoyens. Cela ira dans le sens d'un véritable socialisme à la française

critère de base nouveau, nouvelle productivité et promotion des travailleurs

D'autres critères de gestion, à côté des critères capitalistes et les faisant reculer, ou se combinant à eux pour faire reculer d'abord leurs aspects les plus nocifs, devraient pouvoir inspirer de plus en

plus les placements en monnaie ou quasi monnaie, la hausse explosive des taux d'intérêt, l'allongement et l'incertitude des délais de récupération des investissements conduisent les décideurs stratégiques à mettre la préférence pour la liquidité au premier rang de leurs critères de choix. En d'autres termes, entre deux stratégies de même équilibre risqué/profit, on donnera la préférence à celle qui — tous flux financiers confondus — dégage le plus de monnaie (« cash net ») le plus élevé au terme de l'horizon de planification » (H.E.C., L'entreprise... demain, p. 63).

3. H.E.C., L'entreprise... demain, Dunod Paris 1981, p. 160.

plus les entreprises nationalisées, ainsi que les financements publics, ou le système bancaire nationalisé pour les entreprises privées, en liaison avec la progression d'une intervention régulière des travailleurs de tendance autonome et de nouveaux modèles culturels, techniques et financiers dans toutes les entreprises.

Dans *Issues* et dans *Economie et politique*, j'ai proposé de partir d'un critère de base nouveau, pour commencer à élaborer toute une série de nouveaux critères dans la pratique⁴.

Le critère de base du taux de profit capitaliste, c'est-à-dire le rapport « profit/capital » que l'on cherche à élever, pousse par son numérateur, profit, à limiter dans la mesure du possible les salaires pour augmenter les profits. Il pousse au dénominateur, à réduire de façon corrélative la part relative du capital avancé en salaire, en remplaçant, même de façon trop coûteuse, des travailleurs par des moyens de production matériels, dont l'accumulation constitue des fortunes privées et, ensuite, sur cette base, à développer les gâchis de capitaux proprement financiers. On peut avancer l'hypothèse d'un critère synthétique nouveau, suffisamment opposé dans son contenu à celui du taux de profit, mais assez proche dans sa forme cependant, de façon à être immédiatement opérationnel sur le marché actuel : le rapport en prix « valeur ajoutée/capital matériel avancé », ou VA/C.

Il ne s'agit pas de proposer une recette miracle, mais de partir d'un critère de base nouveau pour élaborer toute une série de critères pratiques dérivés. Il s'agit aussi de remplacer ces critères dans toute une construction complexe, conflictuelle et évolutive.

Si l'on considère le rapport VA/C, et la recherche de son élévation, la maximisation du numérateur « valeur ajoutée », ou VA, est la maximisation de toute la production vendue (ou vendable suivant une autre façon de compter) moins les achats dits des consommations intermédiaires de la production (matières premières et énergie, semi-produits, etc.). Cette maximisation de

VA est donc loin de s'opposer à la croissance des salaires (emploi + qualification), ou encore des prélèvements, publics et sociaux, pour relever le profit touché par les propriétaires des capitaux. En effet, salaires, prélèvements et profits, tous trois font partie de la valeur ajoutée. Cette maximisation de la valeur ajoutée pourrait d'autant moins s'opposer à cette croissance des salaires et des prélèvements sociaux, que moins de bénéfice ou de profit serait réclamé pour faire croître le capital matériel (et financier) relativement à la production et plus précisément à la valeur ajoutée produite dans l'entreprise.

Or, précisément, les nouvelles technologies permettent souvent de grandes économies des moyens matériels relativement au produit (voir l'exemple de la micro-électronique). Avec les critères de profit capitaliste maximum, ces économies de moyens matériels sont empêchées, soit développent l'insuffisance des débouchés et le chômage.

Cependant, dans la mesure où le jeu du critère VA/C peut favoriser ainsi la croissance de l'emploi, ainsi que celle des salaires, ne peut-il entraîner un gâchis de salaires et, au-delà, plus largement un gâchis de travail vivant ?

Face à cette question, soulignons que la « valeur ajoutée » nette au sens de la comptabilité, ne résulte pas de l'addition des salaires, des prélèvements sociaux et des profits effectivement disponibles. Entre ces trois ensembles se distribue au contraire la « valeur ajoutée » en prix, déterminée elle-même par la production et par les marchés qui fixent son prix de vente et les prix des achats effectués.

La motivation de l'intervention des travailleurs peut intervenir aussi pour réduire tous les gâchis véritables possibles. Il s'agirait de faire croître la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs de l'entreprise et pour les prélèvements publics de la société (la région, etc.).

4. Voir « Pour de nouveaux critères de gestion, quelques pistes pour la recherche et l'expérimentation », *Issues*, Cahiers de recherche, n° 11, pp. 69 à 128 ; et « Pour de nouveaux critères de gestion », *Economie et politique*, mars 1982, pp. 46 à 53.

Enfin, actuellement, le profit est gonflé en prix, de façon inflationniste. On peut dissuader de gonfler aussi en prix la valeur ajoutée totale par une mesure en francs constants de la valeur ajoutée pour définir l'efficacité, en diminuant sa valeur nominale en prix courants de la hausse générale des prix. Cela permettrait notamment de ne pas inclure la spéculation sur les stocks dans les résultats.

La partie de la valeur ajoutée qui va au-delà des salaires (déjà fixés par contrat) est le surproduit. On peut décider de produire un surproduit *effectif* un peu moindre que le surproduit potentiel ou possible, afin de permettre une réduction du temps de travail. Celle-ci tend, dans une certaine mesure, à favoriser la productivité et donc de nouveau, dans cette mesure, la croissance du surproduit potentiel.

Il convient de considérer en outre la question des normes de prélèvements publics et sociaux sur la valeur ajoutée.

Ces prélèvements sociaux venant en concurrence avec les salaires directs, ils pousent en principe à la croissance du surproduit et à la lutte pour abaisser tous les coûts. Mais ils peuvent le faire pour autre chose que l'accumulation matérielle (et financière), avec de nouvelles motivations. Il s'agit notamment de l'impôt sur les gâchis du capital (qui peut être accru en fonction de la faiblesse du rapport VA/C), de l'impôt sur les bénéfices, ou des prélèvements de Sécurité sociale.

On peut considérer aussi des normes de prélèvement dans l'entreprise, concernant la formation permanente des travailleurs et les congés pour formation, le temps pour l'intervention dans la gestion et dans les recherches de l'entreprise, la participation à des opérations régionales d'intérêt collectif, etc.

D'une façon générale, l'antagonisme actuel de la croissance nouvelle des prélèvements sociaux obligatoires (impôts, cotisations, etc.) avec la rentabilité capitaliste pourrait tendre à être dépassé.

crédit et aspects financiers de la gestion

Les différences importantes, selon les branches, entre les compositions techniques des capitaux, c'est-à-dire entre les rapports « moyens matériels sur travail vivant », entraînent évidemment des rapports « valeur ajoutée/capital matériel » très différents. Ainsi, les jugements concernant le crédit et le financement pourraient partir de normes différenciées, en considérant par exemple le rapport moyen existant dans chaque branche et son évolution.

En outre, il ne s'agit pas d'étrangler comme aujourd'hui une entreprise en difficulté. Le financement devrait pouvoir considérer non pas seulement les résultats actuels et passés, mais aussi les projets d'amélioration. Ce ne devrait plus être essentiellement les capacités financières de remboursement, et encore moins la surface financière de l'emprunteur qui décideraient des crédits, mais bien davantage l'effet social dans la production du crédit accordé.

Enfin, on pourrait utiliser davantage le crédit pour anticiper des prélèvements sociaux sur la valeur ajoutée en vue de consommations collectives, aux plans national et aussi régional.

On peut prendre en compte les gâchis financiers tout d'abord en affinant la mesure du critère de base au niveau du numérateur, la valeur ajoutée, et en incluant les éléments financiers au dénominateur ou au capital. En d'autres termes, dans VA/C : enlever les gâchis financiers de la valeur ajoutée, ajouter les gâchis financiers au capital.

Il s'agit, par ces réductions, de mesurer l'efficacité en valeur ajoutée réellement produite dans l'entreprise et d'inciter à réduire la recherche de profits financiers ou encore les provisions et amortissements excessifs pour des raisons fiscales et aussi spéculatives, et la recherche de l'accumulation proprement financière (en titres, en devises, etc.).

quelques critères dérivés

Mais il faut bien voir qu'il ne s'agit pas d'élever le rapport VA/C en soi, sans chercher, en même temps la croissance absolue de la valeur ajoutée elle-même, laquelle permet d'accroître l'emploi, les salaires, les prélèvements sociaux et donc la demande sociale favorisant à son tour l'emploi, dans les nouvelles conditions de productivité. Afin de relâcher l'élevation de VA/C et cette croissance de la valeur ajoutée, on peut avancer la notion nouvelle de valeur ajoutée disponible. On peut considérer, en effet, la croissance absolue de la valeur ajoutée, *déduction faite du capital matériel (et financier) supplémentaire avancé*, c'est-à-dire des investissements dont la dépense est prélevée sur la valeur ajoutée et *déduction faite des profits prélevés* par les propriétaires du capital et *non réinvestis* dans l'entreprise. C'est ce qu'on peut appeler la *valeur ajoutée disponible*, disponible pour les travailleurs et les prélèvements sociaux.

La croissance de la valeur ajoutée disponible pourrait servir pour des critères d'investissement ou encore d'emploi. On peut définir la *valeur ajoutée disponible nécessaire*, soit VAdn, correspondant, en fonction de l'emploi et des autres conditions d'exploitation, aux salaires et aux prélèvements publics ou sociaux, selon les normes en vigueur et les accords contractuels. Au-delà, on peut distinguer la valeur ajoutée disponible supplémentaire, ou VAd, dans la mesure où le solde final des résultats de l'entreprise ne serait plus nécessairement du profit. Afin d'aboutir à la VAd, on doit opérer les soustractions suivantes, à partir de la production de l'entreprise, indiquant tout ce qu'il faut pouvoir comprimer, au plan financier et par des innovations technologiques, afin de faire croître la VAdn et la VAd (voir annexe ci-après).

Le besoin de financement éventuel peut être couvert soit par un emprunt, soit par des apports en capital (des propriétaires publics, mixtes ou privés), soit par des aides et subventions de type public. On peut représenter les différentes dis-

tinctions concernant non seulement la production de l'entreprise, mais son capital avancé (voir le schéma ci-après).

Le but d'augmentation de la production vendue sur le marché, et donc de la valeur ajoutée (en francs constants) de l'entreprise et non seulement de réduction des coûts de la production, sur la base d'une efficacité nouvelle de capital matériel et d'une productivité nouvelle du travail total est décisif. Il s'impose pour mieux répondre aux besoins sociaux et aussi pour faire croître l'emploi et l'ajuster aux emplois non marchands et à la population active. En effet, la seule réduction des coûts diminuerait le débouché (et la consommation).

Plus précisément, la recherche de la croissance de la valeur ajoutée disponible signifie l'augmentation de l'emploi, des salaires et des prélèvements sociaux. Cela autoriserait donc, à la fois, l'augmentation du débouché, par l'accroissement de la demande, tout en s'appuyant sur une productivité supérieure.

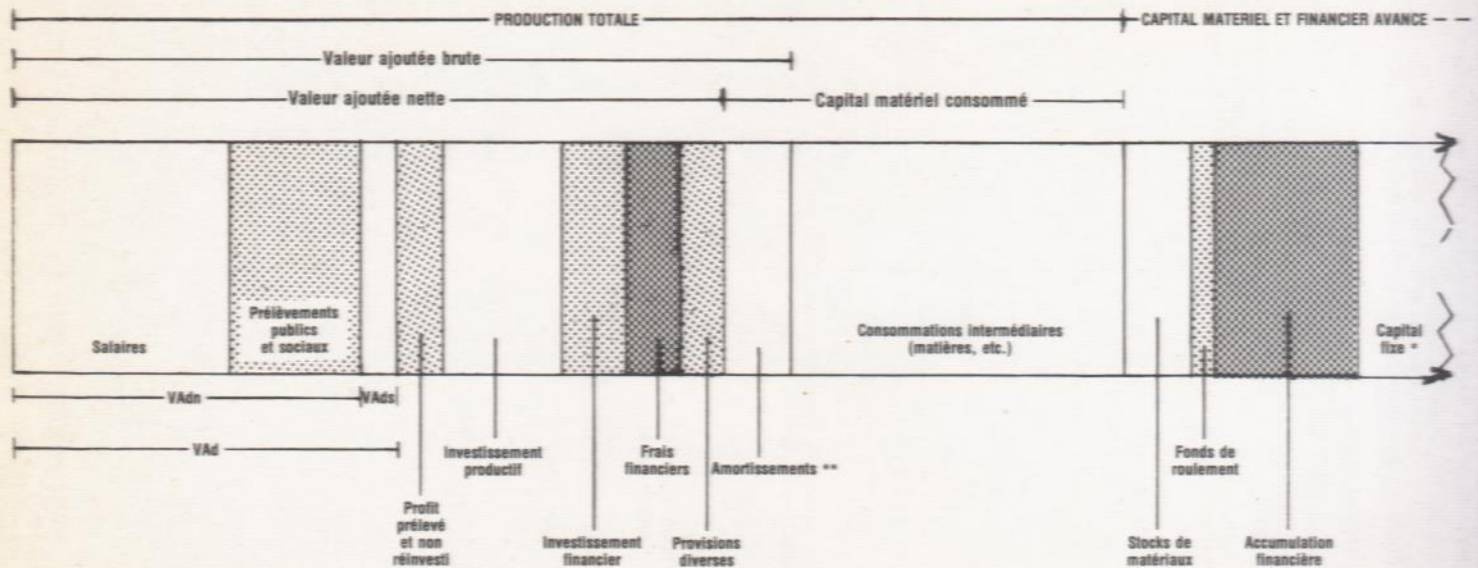
La recherche de la croissance de la VAd dans l'entreprise, s'appuyant sur l'élevation de VA/C, peut ainsi fonder des critères de la gestion nouvelle, comme des critères d'investissement de l'emploi.

Même s'il y a finalement un besoin de financement extérieur pour les investissements et l'emploi, cela permet d'abord de faire croître, d'année en année, la production réelle, tout en s'efforçant d'élever VA/C. Cela permet donc de faire croître avec la VAd disponible nécessaire (VAdn), les salaires (l'emploi, la qualification, les conditions de travail) et les prélèvements sociaux, favorisant la productivité nouvelle et la demande.

Ensuite, les taux de VAdn par salarié, résultant de normes contractuelles et publiques, pourraient être graduellement améliorés, surtout si, à travers les luttes et les propositions nouvelles, on cherche à réduire, relativement à la VA, le solde négatif éventuel des besoins de financement.

Enfin, même si l'on n'obtient pas de VA disponible supplémentaire (VAd),

Eléments de la valeur ajoutée et du capital matériel et financier



* Le capital fixe pourrait être au moins aussi important aujourd'hui que la production totale dans de nombreuses branches.
 ** L'amortissement peut être gonflé par des dissimulations de profits pour des raisons fiscales et autres.

Les contradictions objectives entre les niveaux de régulation et les critères correspondants n'empêchent pas cependant la possibilité d'une combinaison évolutive à travers les luttes, avec un mouvement d'ensemble dynamique, ni l'élaboration de passerelles au plan des gestions ⁵.

Souignons, ensuite, que les critères nouveaux ne sont pas dirigés de façon doctrinaire contre les critères de type capitaliste, en appelant les travailleurs à élever la valeur ajoutée produite tout en diminuant le capital matériel correspondant (travail mort accumulé) parce que le plan l'aurait décidé. Les critères et surtout les critères développés dérivés, comme tout spécialement les critères de VAd additionnelle/investissement, ou VAd additionnelle/emploi visent plus profondément à aider les travailleurs à dévoiler, à mettre au grand jour, comme dans la formule des divers-
 ses soustractions conduisant à la VAd, les antagonismes sociaux et financiers ainsi que les contradictions matérielles et techniques objectives, cachés derrière les choix et à solutionner.

Il s'agit d'augmenter cette conscience et cette capacité de choix en situant l'intervention à la fois dans l'entreprise et aussi au niveau de concertations horizontales, des conseils d'atelier articulés sur les pouvoirs nouveaux du comité d'entreprise ; des concertations possibles **inter-entreprises** des C.E. au niveau de la branche ou de la région (notamment contre les ententes monopolistiques des capitalistes), ou encore des C.E. avec des conseils de travailleurs et des conseils de gestion en dehors de la production.

Notons, enfin, qu'il ne s'agit que de premières propositions et que nous devons les élaborer bien davantage, en liaison avec les problèmes concrets de leur utilisation dans la pratique et en liaison avec les réflexions et les propositions des travailleurs eux-mêmes.

tout de suite, il est possible d'en dégager par la suite, sur la base des décisions nouvelles technologiques, sociales et financières, après déduction des frais correspondant aux emprunts réclamés pendant quelques années. Sans parler des apports en capital et des aides. Si, le plus souvent, sans doute, aujourd'hui, le solde qui devrait conduire à de la VAd serait négatif, cela tient aux immenses gaspillages financiers, aux immenses gaspillages technologiques, matériels et humains, aux immenses sorties de profits (affichées ou dissimulées) de l'entreprise pour nourrir des fortunes privées et la croissance de type financier.

Souignons qu'en ce qui concerne les rapports de type VAd/C, on peut aussi les mesurer à l'échelle globale. On peut également rapporter aux plans régional et national la croissance de la VAd à la population totale.

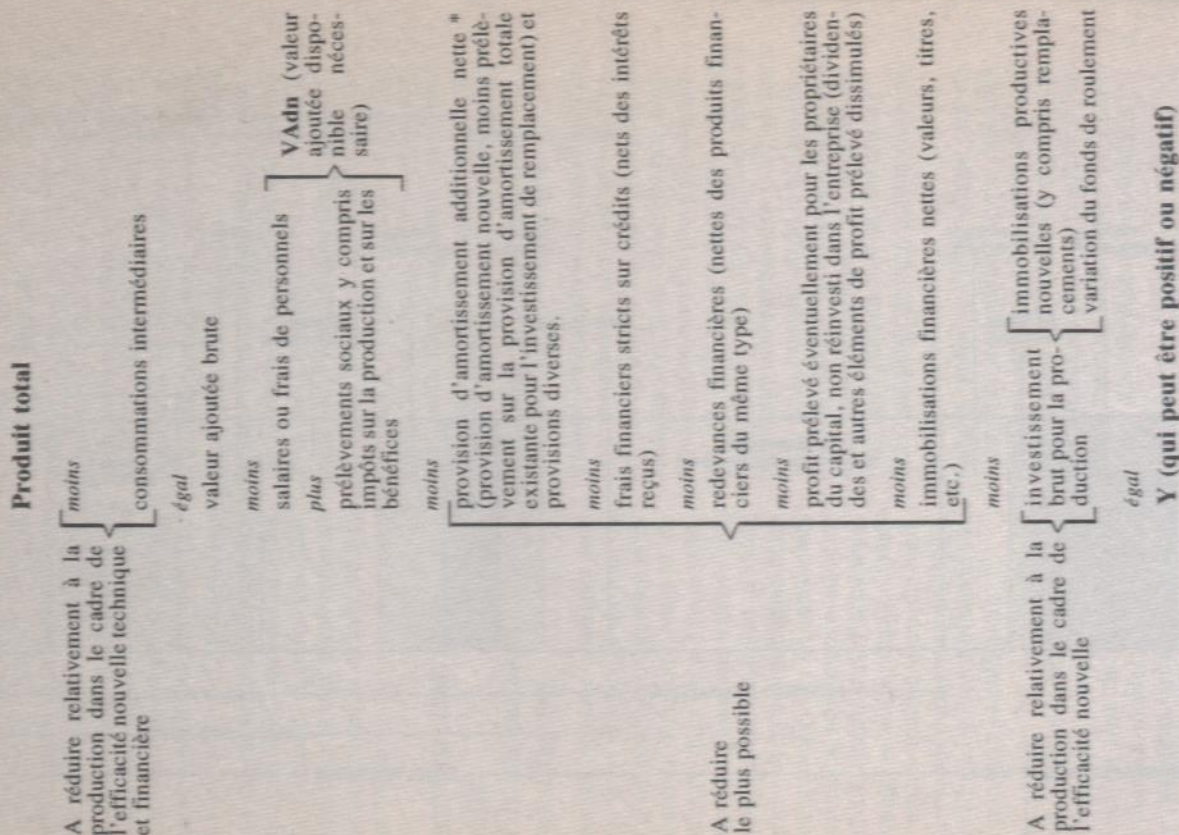
une construction graduelle pour l'intervention des travailleurs

En conclusion, je veux souligner tout d'abord qu'il ne s'agit pas du tout de l'illusion d'un système de gestion nouveau à installer d'un seul coup et de façon uniforme dans toute l'économie. Des différences importantes dans l'utilisation des nouveaux critères se situent entre les entreprises publiques et les entreprises privées où les nouveaux critères viseraient seulement à infléchir la recherche du profit et de l'accumulation davantage vers la production matérielle, l'emploi qualifié avec de meilleurs salaires, des économies de capital matériel et financier, la contribution aux besoins régionaux et nationaux.

Pour l'ensemble, on peut proposer d'édifier en quelque sorte une construction à trois niveaux : le premier niveau restant celui du taux de profit capitaliste, qui pourrait reculer, le deuxième celui des nouveaux critères (de type marchand), et un troisième niveau (plus nouveau et plus modeste au départ) celui de critères et de mesures directes ne passant pas obligatoirement par le marché.

5. Sur toutes ces questions, y compris des développements spécifiques concernant les entreprises nationalisées, voir l'article cité publié dans *Issues*, n° 11.

Produit et valeur ajoutée disponible

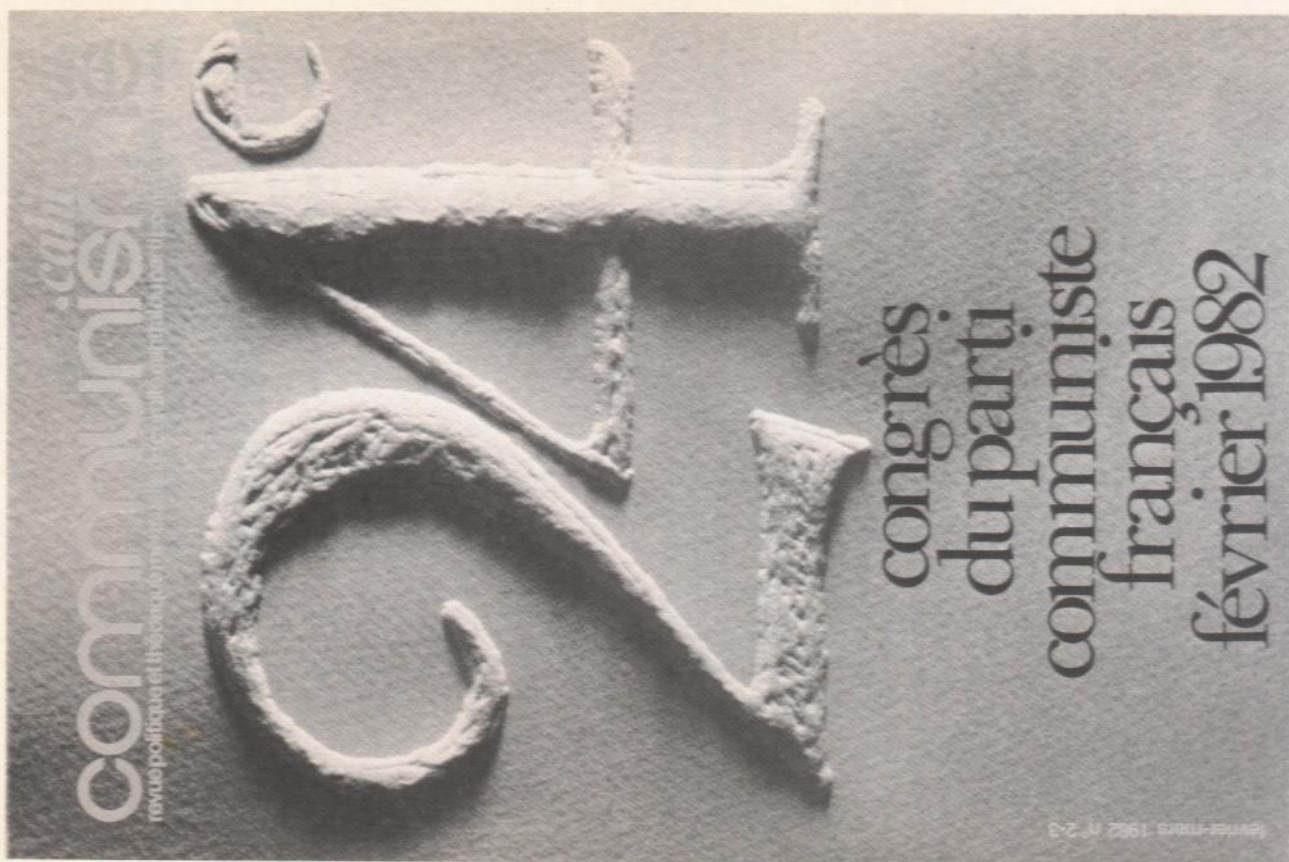


Si Y est positif, c'est de la valeur ajoutée disponible supplémentaire ou VAdS

Si Y est négatif, c'est un besoin de financement.

* Peut-être négatif, et donc ajouter des fonds au lieu d'en déduire si l'on tire plus de la provision d'amortissement existante pour le remplacement des équipements qu'on n'augmente la provision d'amortissement.

Tous les travaux du 24^e Congrès du P.C.F.



500 pages, 60 F
ou avec l'abonnement d'un an à la revue : 180 F

Commandes et abonnements :

Administration Cahiers du communisme : 6, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.